



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 75704

Texte de la question

M. Jean-Claude Lefort attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur une situation qui concerne la pédophilie à l'île de la Réunion. A lire la presse de l'île depuis plusieurs années, on constate que - fondés ou non - les articles sont nombreux consacrés à ce sujet, qu'il s'agisse de faits personnels ou de réseaux, eux-mêmes liés à des sectes plus ou moins évidentes ou reconnues comme telles. A l'inverse, la lecture de la presse ne laisse pas paraître dans les mêmes proportions des jugements de quelque nature que ce soit sur ces sujets, ce qui provoque un étonnement naturel, la présomption d'innocence n'étant pas remise en cause pour autant. Il souhaiterait savoir le nombre de plaintes, portées à ce propos, classées sans suite et quelles en sont les raisons. Afin de se faire une opinion claire, il propose que l'on retienne les cinq dernières années pour observation de sa question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lefort](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75704

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2169